

Favoriser l'autodétermination des personnes vulnérables

PROBLÉMATIQUE

- Changement de paradigme du handicap
- Reconnaissance des capacités
- La loi évolue et vise l'autodétermination
- Double défis dans l'accompagnement des personnes vulnérables

L'AUTODÉTERMINATION EN BREF



INTRODUCTION

Comment les travailleurs sociaux peuvent-ils prendre en compte la vulnérabilité des personnes avec une déficience intellectuelle dans l'implémentation de leurs droits à l'autodétermination ?

- Identifier les enjeux éthiques auxquels sont confrontés les travailleurs sociaux dans l'accompagnement à l'autodétermination des personnes avec une DI
- Identifier les facteurs de vulnérabilité qui entravent l'autodétermination des personnes avec une DI
- Comprendre comment les travailleurs sociaux peuvent favoriser l'autodétermination des personnes avec une DI en prenant en compte leur vulnérabilité

ANALYSE ET RÉSULTATS

Les professionnels peuvent favoriser les comportements autodéterminés des personnes vulnérables :

- En adoptant une relation partenariale
- En discutant avec les personnes concernées de l'autodétermination et de ce que ce droit implique
- En les rendant attentives à leur vulnérabilité, aux limites des professionnels et celles de leur lieu de vie
- En étant conscient du dilemme éthique (protection VS autodétermination)

DISCUSSION

- Être autodéterminé est un choix
- Être autodéterminé dans un domaine ne garantit pas de l'être dans tous les aspects de la vie
- Les motivations peuvent être influencées par des facteurs externes
- Risque de responsabilisation excessive
- Valeurs et vision différentes de l'accompagnement en fonction du champ professionnel

CONCLUSION

Chaque situation étant différente, elle nécessite donc une nouvelle réflexion et pratique adaptée.

Pour ce faire, l'approche situationnelle est recommandée.

COORDONNÉES

Elisa Zmoos & Damien Guerne
Étudiante et étudiant à la HETS-FR

elisa.zmoos@hes-so.ch
damien.guerne@hes-so.ch